

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1178

présenté par

Mme Corneloup, Mme Gruet, M. Neuder, Mme Valentin, M. Viry, M. Bony, M. Ray,  
Mme Périgault, M. Bourgeaux, Mme Blin, M. Brigand, M. Dubois, M. Breton, M. Bazin,  
M. Portier et Mme Anthoine

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'avant-dernière phrase de l'alinéa 5 par les mots :

« et développe un plan de lutte contre l'isolement des personnes âgées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le développement d'actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées est un facteur déterminant de la prévention de la perte d'autonomie.

Par conséquent, il est nécessaire que la Conférence nationale de l'autonomie, avec l'appui des acteurs concernés, en face un axe prioritaire dans l'élaboration de sa politique de prévention.

Tel est l'objet du présent amendement.